

Epehy

Quoi de neuf ?

117

Juillet 2019



Le mot du maire

A la lecture de ce Quoi de Neuf, vous prenez connaissance de ce qui s'est passé dans notre commune les derniers mois mais également des événements ou dossiers à venir.

Des moments chaleureux.

Nous étions nombreux à participer au voyage des aînés où nous avons pu nous remémorer l'époque de notre jeunesse. Journée très sympathique où la convivialité était de mise. Le 14 juillet arrivant, j'aimerais retrouver ces moments simples et agréables, faits de discussions amicales et de rires au cours d'un repas partagé. Venez nombreux !

Les dossiers à venir

D'ici peu, trois dossiers vont voir leur réalisation.

- Le plateau évolutif du terrain des écoles.
- le « kiosque » à pains.
- la vidéo surveillance.

Ces trois marchés vont faire partie d'appels d'offre d'ici un mois.

Un grand merci

Abdon, dans ce numéro, remercie Dominique pour le travail effectué au sein du Comité des Animations. Tout le Conseil se joint à moi pour lui exprimer cette reconnaissance et notre amitié. Je sais qu'elle sera toujours avec nous en fonction de son état de santé. Un grand merci Dominique.

Précisions à propos du projet éolien.

Pour une parfaite transparence, je tiens à vous informer (*en primeur, le Conseil municipal n'étant pas encore informé !*). Que la commune de Villers-Guislain souhaite se désengager concernant son projet éolien. Pour notre commune, le « Deal » change. En effet, en avril 2015, le Conseil Municipal avait donné un avis favorable à ce site éolien, route d'Honnecourt afin de réaliser ce projet commun entre nos deux communes. Je ne dis pas qu'il n'y aura pas d'éoliennes dans ce secteur mais, la donne étant changée, le Conseil Municipal devra revoir sa décision en connaissance des modifications.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture ainsi que de bonnes vacances d'été. N'oubliez pas de boire de l'eau et de prendre les précautions nécessaires pour supporter les fortes chaleurs.

Amitiés

Jean Michel Martin

Cérémonie particulière le vendredi 28 juin à la maison de retraite : notre ancien curé, 96 ans, fêtait ses 70 ans de prêtrise avec les résidents



SOMMAIRE

- fête du village	page 2
- La randonnée de la fête -	page 3
-14 juillet	page 3
- La page de l'école	page 4
- avec Vacances Plurielles	page 5
- Voyage des aînés	page 6
- Il y a 100 ans à Epehy	page 7
- Projet théâtre des CM1CM2	page 8
- Cantine	page 8
- Concert de l'harmonie	page 9
- Conseil municipal	page 10
- secrétariat de mairie,	page 11
- Abdon,	page 12
- Chiens et bon voisinage	page 12

La fête du village

Cette année 2019, le Comité des Animations a décidé de reprendre comme en 2012, le thème de la fête de la bière pour animer notre fête communale le 8 septembre. C'est ainsi que l'orchestre « Zu Lauterbach » avec ses 7 musiciens sera présent sur notre réederie de 11 heures à 17 h 30 pour apporter une ambiance joyeuse des fêtes bavaroises. Ils nous régaleront avec des marches, des valses, des polkas et de scottishs traditionnelles et inciteront sûrement certains d'entre nous à danser dans la rue.



Bien sûr le repas proposé par les « P'tits Chefs » pour la restauration du midi sera en lien avec le thème même si pour ceux, qui ne supportent pas la choucroute, un menu de substitution sera proposé.

Il est bien entendu que le feu d'artifice du samedi soir dont la réputation n'est plus à faire et qui attire toujours plus d'amateurs de féerie pyrotechnique sera encore le point d'orgue du 7 septembre. En attendant que celui-ci soit tiré au stade vers 22 heures, chacun pourra venir se restaurer sur la place de la mairie à partir de 19 h, les membres du Comité s'activant derrière un barbecue.

Le dimanche, les rédeux pourront s'installer à partir de 6 heures du matin dans notre grande rue. Vous pouvez réserver un emplacement pour la brocante (5 mètres gratuits pour les particuliers) en mairie dès à présent. Au cours du mois d'août, pendant la fermeture du secrétariat de mairie, il vous sera possible de vous inscrire au 06 19 95 17 90

Il va sans dire que les attractions de la fête foraine pourront combler petits et grands du samedi au lundi soir.

Peut-on dire que la réussite de la fête du village dépend de l'investissement d'un nombre suffisant de bénévoles. Plus on est nombreux pour les différentes tâches, plus celles-ci sont agréables, plus on partage de rires, plus on crée de liens !

Aussi, même si vous n'êtes pas membre du Comité des Animations, n'hésitez pas à proposer vos services.

Le village vous en saura gré



La randonnée pédestre de la fête d'Epehy

Activ'Epehy organise une matinée randonnée comme l'an dernier, mais cette fois -ci ce sera à l'occasion de la fête d'Epehy que nous accueillerons les marcheurs en espérant qu'ils resteront un peu plus longtemps pour profiter des animations et de la restauration.

Trois parcours sont proposés:

- Le rideau Mathieu par le chemin des marronniers pour les 6 kms
- En passant par Le Ronsoy et Lempire pour les 10 kms
- Suivre le canal par la tranchée entre Ossu et Vendhuile pour les 15 kms et les plus matinaux.



Les marcheurs en 2018



Le rendez vous aura lieu sous le préau des écoles avec un petit déjeuner à partir de 8 h, puis départ vers 8h30 pour les 15 km, et jusque 9h30 pour le dernier parcours: des plans seront fournis et les chemins balisés pour les retardataires

Un petit apéro bien sûr pour terminer cette randonnée, avec la possibilité de rester se restaurer au repas organisé par le comité des fêtes d'Epehy et de flâner sur les stands de la rèderie.

Nos amis à 4 pattes sont également les bienvenus s'ils sont attachés, sous la responsabilité de leur maître.

La participation est de 3€ et gratuite pour les enfants de moins de 12 ans. Une autorisation parentale écrite est obligatoire pour les mineurs non accompagnés

Plus de renseignements au 06 31 33 37 68 ou au secrétariat de la mairie 03 22 86 64 06

Le 14 juillet à Epehy



Qu'avez-vous prévu à l'occasion de la fête nationale cette année ?

Le comité des animation d'Epehy vous invite à son traditionnel repas du 14 juillet ! Tous les habitants de la commune sont invités à cette occasion.

Rappelons que ce repas est gratuit et ouvert à tous les habitants d'Epehy.

Au programme, nous vous proposons un repas froid servi par les membres du comité et les bénévoles (là encore, vous pouvez vous proposer), mais aussi de la bonne humeur à partager et un bon moment à passer tous ensemble.

N'hésitez plus et venez profiter de ce temps convivial pour discuter, rire et rencontrer du monde !

On vous attend à partir de 12h30 à la salle des fêtes !

Fête Nationale



Les vacances approchent avec Vacances Plurielles !!

L'été arrive déjà !

Après une année scolaire bien remplie les enfants vont pouvoir s'amuser et profiter de l'accueil de loisirs qui se déroule du lundi 8 juillet au vendredi 2 août à Epehy pour la 15ème année consécutive !! Une chose est sûre, les enfants ne vont pas s'ennuyer avec le programme que l'équipe d'animation a préparé :

* des activités manuelles, du sport, des jeux d'expression, de la cuisine tous les jours pour faire nos goûters

* des grand-jeux de toutes sortes : Casino, kermesse, chasse au trésor, rallye photos, fort boyard, Koh-Lanta...

* des ateliers avec les parents, des échanges inter-centre avec Tincourt-Boucly, Roisel, Heudicourt et Moislains et des rencontres à la maison de retraite d'Epehy

* des animations sur l'environnement, l'équilibre alimentaire, la sécurité routière, la prévention santé...

* des temps forts comme la boom, un spectacle de fin de centre et la fête de l'Enfant à Epehy le mercredi 31 juillet pour une journée festive et riche en activités

* une sortie chaque semaine : le Musée Matisse à Le Cateau, le parc Octopus à Caudry, les plages de St-Quentin, le parc Astérix ou Dennlys Parc pour la sortie famille pour passer une bonne journée en famille.

* des initiations camping où les enfants pourront dormir dans des tipis dans la base nature à Epehy et avoir de super souvenirs entre copains.

Les enfants pourront proposer leurs activités pour compléter le planning et être ainsi davantage acteurs de leurs vacances !

Plus de renseignements sur le site de Vacances Plurielles : <http://www.scic-vacances-plurielles.fr>

Pendant le deuxième trimestre les enfants ne se sont pas ennuyés non plus avec l'équipe d'animation chaque mercredi ou pendant les vacances d'Avril : des créations manuelles, des jeux sportifs, du jardinage, des jeux extérieurs pour profiter du beau soleil, des séances de jeux au petit parc d'Epehy, des balades natures pour aller prendre le goûter à la table de pique-nique ainsi qu'une sortie au Parc Le Fleury. Nous avons aussi organisé un temps fort à Epehy pendant les vacances d'Avril avec une randonnée pédestre dans les champs avec les enfants de tous les accueils de loisirs de Vacances Plurielles et des jeux coopératifs en pleine nature. Ce fut une chouette journée passée tous ensemble dans une ambiance festive et conviviale !



CONCOURS

Maisons et Jardins

Fleuris

EPEHY



Concours des maisons et jardins fleuris

Il est toujours agréable de se promener dans un village bien fleuri. Alors si vous souhaitez participer au fleurissement de notre commune, embellir votre maison pour votre plaisir mais aussi celui des passants, n'hésitez pas à vous inscrire au concours de Maisons et Jardins fleuris organisé par Vacances Plurielles et la mairie d'Epehy.

Inscriptions en mairie ou auprès de Vacances Plurielles avant le 16 juillet

en rendant le coupon réponse qui vous permettra de recevoir le règlement du concours. 3 catégories : jardin fleuri, façade de maison et jardin potager.

✂-----

Nom Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Adresse mail : _____

Catégorie : façade de maison

jardin fleuri

jardin potager

Petits monstres et grands méchants à la kermesse d'Epehy

Le samedi 8 juin, c'est la fête à l'école d'Epehy !

Tout au long de l'année, les élèves de l'école ont apprivoisé les grands méchants et petits monstres !

Ce fut le thème de l'année choisi par l'équipe enseignante.

Les personnages rencontrés dans les histoires et les contes comme loup, sorcière, monstre ne devraient plus effrayer les enfants qui les connaissent bien maintenant.

Et c'est avec eux qu'a eu lieu la fête de fin d'année. Les plus petits ont chanté « le loup » ou « il y a un monstre sous mon lit » ou encore « le train fantôme » pour les plus grands. Mais c'est tous ensemble que les 104 élèves ont interprété « Super méchant ».

L'après-midi, le rendez-vous était donné à 15h pour danser à nouveau sur le thème des dragons, sorcières et zombies mais tout cela dans une ambiance très sympathique et pas effrayante du tout !

C'est grâce à l'association « Parents d'Epehy » que

cette belle journée a pu avoir lieu. L'association, formée de parents d'élèves, se réunit régulièrement tout au long de l'année afin de créer des animations dont le but est de dégager des bénéfices au service des enfants de l'école mais également de contribuer à une cohésion sociale entre les familles. Cette année, ils ont financé une sortie au cinéma, du matériel de sport pour petits et grands ainsi qu'un spectacle de marionnettes. Mais pour la préparation et le déroulement de la fête, beaucoup de parents sont venus aider, chacun à leur façon, ce qui a permis cette belle journée !

La météo ne nous a pas épargnés cette année mais c'est dans une bonne ambiance que tout s'est déroulé dans la salle des fêtes.

L'équipe enseignante remercie l'association « Parents d'Epehy » ainsi que toutes les familles qui ont contribué à l'organisation de la fête.

Sylvie Pradel



Les enfants au moment du chant final : Super méchant !

Le voyage des aînés



Nous étions bien nombreux et très heureux , prêts pour le départ.

Comme tous les 3 ans, ce jeudi 20 juin, le CCAS organisait son voyage. Les heureux bénéficiaires nous en font un compte-rendu.

C'est vers la Côte d'Opale que nous nous dirigeons et plus exactement dans le parc de Saint Joseph à Guînes.

Dès que nous franchissons la barrière, nous voilà revenu des années en arrière, l'époque de notre enfance : un village typique des années 1900 est reconstitué. Tout en flânant, nous découvrons une trentaine d'échoppes : l'atelier du maréchal ferrant, le garagiste, le boulanger, l'épicerie, l'école avec ses bureaux, ses encriers (il y a même un bonnet d'âne mais nous, nous ne l'avons jamais eu !), la petite église où la grotte de Lourdes est reconstituée. Des anecdotes et souvenirs refont surface et nous les partageons en plaisantant entre nous.

La visite se termine par le déjeuner qui a été préparé pour nous à l'estaminet du village. Nous profitons des spécialités du coin alors qu'on nous propose une animation pour mettre l'ambiance.

Après une si agréable journée, nous reprenons le bus pour revenir vers 17 heures à Epehy. Et si nous gardons dans la tête la nostalgie du temps passé (eh oui c'était notre jeunesse !) nous nous disons tout de même que c'est quand même mieux maintenant !

Voici le moulin où on imagine le meunier aplatir le blé pour la farine du pain



Voici l'échoppe du cordonnier où nous découvrons tous ses outils puis il y aura la forge et son enclume, le matelassier avec la cardeuse, la chapelle et son chemin de croix en hommage à Ste Thérèse...

Il y a 100 ans... à Épehy

Le retour de la vie au village suite

Sur le site Epehy Autrefois de messieurs Franqueville et Saunier, retrouvons cette année

1919...

Dans le numéro 116 du Quoi de Neuf, nous avons vu que la population est revenue pour nettoyer, déblayer, remettre les terres en état, tout en habitant dans des baraques Adrian ou des tonneaux Nissen. Continuons de voir comment tout cela s'organisait.

Bien sûr le train était indispensable pour transporter matériaux, marchandises et voyageurs. La gare est encore en ruines mais les voies réparées, et les trains des deux lignes sont déjà à quai



Autre signe que la vie a bien repris dans ce quartier de la gare, cette carte postale suivante, nous montre le Café de la Gare dans une baraque Adrian.



On profite de la reconstruction pour moderniser certaines voies ainsi on prévoit que la Rue des Archers, à largeur de charrette, double cette largeur et soit relevée d'un bon mètre grâce à un remblaiement de fragments de briques dont on ne savait que faire. Même chose Rue Neuve, surtout dans sa partie basse. La Rue Hangar, devenue la Rue des Poilus, s'élargit aussi.

L'entrepreneur italien Martino Ceratto vient s'installer au village avec matériel, personnel et compétences pour tous travaux de déblaiement puis de reconstruction des maisons. Du lointain Piémont arrivent ainsi des centaines d'ouvriers et de techniciens du bâtiment. La cité des Italiens est née le long de l'actuelle Rue du Combat.



Depuis la Rue de la Gare se succèdent des baraques (photo ci-dessus), sans doute d'habitation, une longue baraque-cantine, et aussi des garages (photo ci-dessous), entrepôts et magasins, bureaux avec, tout au fond, la baraque du patron Ceratto



Francine Delauney, native d'Epehy, a écrit LES ITALIENS DANS LA RECONSTRUCTION À ÉPEHY dans un ouvrage publié en 1986, que nous vous conseillons de lire dans son entier. On peut télécharger son texte dans la petite bibliothèque d'Epehy Autrefois. On y découvre qui était ce monsieur Ceratto, qu'il a obtenu, pour son entreprise de reconstruire tout le canton de Roisel sauf Roisel même, Ses ouvriers, au nombre de 1800, venaient par le train pour la plupart du Piémont. Il y avait ainsi presque plus d'Italiens que de Français au village. Certains se sont mariés chez nous. D'autres repartaient dans leur famille pendant la saison froide de Noël à février même s'il n'y avait pas de congés payés à l'époque...

Projet théâtre pour la classe de CM1-CM2

Cette année les 21 élèves de la classe de CM1/CM2 se sont initiés au théâtre dans le cadre du dispositif Chemins artistiques du pays Santerre Haute Somme.

Le projet a débuté en novembre, lorsque les élèves ont assisté à la représentation de la pièce de théâtre de Joël Pommerat « *Cendrillon* » au centre culturel Le Safran à Amiens.

Ensuite, l'artiste Martine Delannoy de la Compagnie de l'Interlock est intervenue, durant 24 heures, de novembre à avril, au sein de notre école. Cette comédienne et metteuse en scène a su transmettre aux élèves son goût pour le théâtre et la poésie.

Les différentes activités proposées tout au long de ces 12 semaines (occupation de l'espace, travail autour des émotions, mise en voix de textes poétiques, travail d'écriture et chant) ont permis aux élèves de

gagner en assurance et de travailler sur un thème central Grandir. Ils ont ainsi créé des saynètes à partir de textes poétiques d'auteurs célèbres et de leurs propres créations. Puis vint le temps de la restitution.

Le mardi 30 avril, les élèves se sont rendus à la salle des fêtes de Roisel pour une première représentation. Ils ont joué leurs saynètes devant des élèves de l'école de Roisel et du collège qui participaient également à ce beau projet.

Enfin, les enfants ont convié leurs parents lors d'une seconde représentation à la salle des fêtes d'Epehy le jeudi 9 mai. C'est avec beaucoup de sérieux et de fierté qu'ils ont rejoué leurs créations. A la fin de cette représentation, les enfants, leurs parents et l'équipe enseignante ont pu échanger leurs impressions autour d'un verre de l'amitié.

Laurence Visticot, enseignante des CM1/CM2

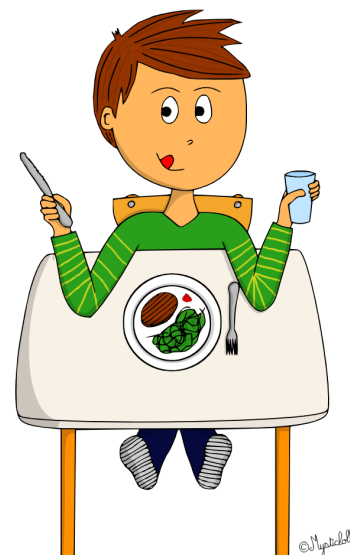


Du changement à la cantine scolaire

A partir de la rentrée de septembre, il va y avoir du changement pour tous les écoliers qui mangent habituellement à la cantine. Depuis la création de ce service en septembre 2008, les repas du midi étaient pris à la maison de retraite. Dans quelques semaines, Sylvie accueillera les enfants à la maison des associations. La commune a investi dans du matériel adapté. Les repas seront livrés par un prestataire (API Restauration) et réchauffés sur place. Le prix du repas ne changera pas pour les familles (3€50 par enfant) et ce sera toujours les animateurs de Vacances Plurielles qui assureront l'encadrement de ce temps du midi. Le seul changement sera une bonne habitude à prendre par les familles lors de l'inscription de leurs enfants à la cantine : en effet, il ne sera plus possible de s'inscrire à la dernière minute, les familles devront davantage anticiper d'une semaine sur l'autre.

La mairie étant fermée fin août, c'est Aurélie qui se chargera exceptionnellement des réservations des repas pour la semaine de la rentrée au 06.86.76.30.55.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à la cantine à partir de la rentrée, vous pouvez passer en mairie pour retirer un dossier et demander plus d'informations.



Le concert de l'orchestre d'harmonie d'Epehy



Les mélomanes qui ont pu venir écouter le concert ce samedi 29 juin dans notre salle des fêtes se disaient : « Quelle chance a ce village d'Épehy de posséder un tel orchestre ! » Mais il n'était pas nécessaire d'être grand mélomane pour apprécier la qualité des morceaux interprétés par nos musiciens. Pour donner un exemple, il y avait là deux Épehiennes, Jocelyne et Régine, qui applaudissaient à tout rompre après chaque morceau et disaient à quel point elles étaient enchantées. Il faut dire que le programme proposé a permis de les faire voyager d'un côté à l'autre de l'Atlantique aussi bien avec des compositeurs classiques tels que Camille Saint-Saëns ou Tchaïkovsky que d'autres compositeurs modernes tel cet Espagnol qui a mis en musique les différents moments d'une vie, exprimant les sentiments que nous pouvons ressentir suivant les périodes. Et puis il y a eu ceux qui nous ont emmenés au Mexique ou aux Etats-Unis avec ces sons, ces mouvements qui leur sont propres !

Et comment ne pas être fiers quand on apprend que la semaine suivante, le samedi 6 juillet, cet orchestre a été invité à participer au festival de musique de St Riquier dans le cadre d'Eldorado avec Lille 3000 ! Nos musiciens joueront avec l'ensemble Voltige (des professionnels !). Quelle reconnaissance ! C'est un bel honneur lorsqu'on lit l'ensemble de la programmation du festival : Dee Dee Bridgewater, Renaud Capuçon (violoniste international), Manu Dibango (saxophoniste international),

Rappelons qu'en 2021 l'orchestre fêtera les 50 ans de son renouveau (quand Régis Cazé avait recréé une harmonie à Epehy). Nous pouvons espérer une manifestation d'envergure à cette occasion, l'adhésion de la commune est déjà acquise, celle des habitants ne pourrait manquer.

Mais en attendant cet anniversaire, l'orchestre donne rendez-vous au 23 août au gymnase de Roisel pour son concert de fin de stage.

Musique encore...

Dans le cadre de sa programmation artistique « Les Imaginaires » le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Cœur des Hauts-de-France a choisi notre village pour un concert prestigieux. Il sera donné dans notre salle des fêtes le 16 novembre à 20 heures par le Quatuor AKILONE et François Salque.

C'est une véritable chance pour notre secteur quand on sait que, Lauréat du Premier Grand Prix du 8ème Concours international de Quatuor à cordes de Bordeaux et du prix ProQuartet en mai 2016, le Quatuor Akilone est depuis en tournée en Europe et au Japon.

En première partie de ce concert, c'est la chorale du Collège Gaston Boucourt de Roisel qui se produira.



Réunion de Conseil Municipal

Les comptes-rendus complets sont affichés en mairie et visible sur le site

Séance du 16 avril 2019

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2018 DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal de Epehy que le compte de gestion est établi par le Receveur de la Trésorerie de Péronne à la clôture de l'exercice.

Il le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures. Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

Le conseil municipal de Epehy, après en avoir délibéré, vote le compte de gestion 2018 de la commune, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DE LA COMMUNE

Monsieur MARTIN Jean-Michel, Maire, se retire et laisse la présidence à Monsieur CARON Paul pour le vote du compte administratif 2018 de la commune d'Epehy.

Le conseil municipal de la commune de Epehy vote le compte administratif de l'exercice 2018 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses : Prévu : 1 203 069.94 €
Réalisé : 544 524.25 €
Recettes : Prévu : 1 203 069.94 €
Réalisé : 452 621.46 €

Fonctionnement

Dépenses Prévu : 1 328 363.03 €
Réalisé : 699 565.13 €
Recettes Prévu : 1 328 363.03 €
Réalisé : 1 316 650.13 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :- 91 902.79 €
Fonctionnement : 617 085.00 €
Résultat global : 525 182.21 €

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Dans les mêmes conditions que pour le vote précédent, le conseil municipal vote le compte administratif de l'exercice 2018 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses Prévu : 159 533.19 €
Réalisé : 130 072.30 €
Recettes Prévu : 159 533.19 €
Réalisé : 111 983.51 €

Fonctionnement

Dépenses Prévu : 171 363.68 €
Réalisé : 114 866.61 €

Recettes Prévu : 171 363.68 €

Réalisé : 145 649.56 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :- 18 088.79 €
Fonctionnement : 30 782.95 €
Résultat global : 12 694.16 €

VOTE DES 4 TAXES – BUDGET 2019 DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire propose de voter les 4 taxes communales pour l'année 2019 ;

Taxe d'habitation 17.11 % soit un produit de 163 794 €

Taxe Foncier Bâti 11.04 % soit un produit de 79 400 €

Taxe Foncier non bâti 29.16 % soit un produit de 43 769 €

Cotisation Foncière des Entreprises 15.17 % soit un produit de 7 479 €

Les taxes sont votées à l'unanimité.

PAC ET REDEVANCE ASSAINISSEMENT 2019

Le conseil municipal décide d'adopter les montants ci-dessous concernant le budget assainissement à compter de la date de vote du budget 2019 à savoir :

- 2 700 € HT pour la participation au raccordement au réseau d'assainissement collectif
- 1.00 € HT le m3 d'eau assaini
- 30.00 € HT de part fixe annuelle

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 DE LA COMMUNE

Le conseil municipal de la commune de Epehy vote les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2019 :

Investissement

Dépenses : 1 074 347.25 €
Recettes : 1 074 347.25 €

Fonctionnement

Dépenses : 1 417 182.21 €
Recettes : 1 417 182.21 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Le conseil vote les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2019 :

Investissement

Dépenses : 108 482.95 €
Recettes : 108 492.95 €

Fonctionnement

Dépenses : 149 394.16 €
Recettes : 149 394.16 €

REALISATION D'UN PARC EOLIEN

Monsieur Jean-Michel MARTIN et Madame Marie-Odile LEROY, intéressés au projet de la société wpd onshore France, ne prennent pas part au vote

de cette délibération et ne sont pas présents lors du débat préalable. La séance est présidée par Monsieur Paul CARON.

Dans le cadre du développement d'un projet de parc éolien de la société wpd onshore France, situé sur le territoire de la commune d'Epehy et de Villers-Guislain, le conseil municipal est sollicité pour autoriser Monsieur le Maire à signer une « convention d'autorisation d'utilisation des voies communales et chemins ruraux en vue de la réalisation d'un parc éolien dont le projet a été joint à la convocation du 08 avril et dont les éléments essentiels sont repris ci-dessous :

Objet

Par cette convention, la commune autoriserait la société wpd onshore France à faire emprunter et stationner des véhicules de chantier et de transport sur lesdits voies communales et chemins ruraux afin de permettre la construction, l'exploitation, la maintenance et le démantèlement de son parc éolien.

Voies communales et chemins ruraux concernés

Chemin communal n°201 de Epehy à Villers-Guislain
Voie communale n°5 de Epehy à Honnecourt-Sur-Escout
Voie communale n°8 de Epehy à Honnecourt-Sur-Escout
Voie communale n°6 dite des Charbonniers

Durée

22 ans à compter de la levée des conditions suspensives.
Possibilité de prorogation de 4 ans, renouvelable 1 fois.

Redevances domaniales et indemnités en contrepartie des engagements et autorisations consentis

Redevance domaniale de base (pour les voies communales) et indemnité de base (pour les chemins ruraux) payables dans un délai de 30 jours à compter de la prise d'effet de la convention : 250 €

Redevances domaniales complémentaires (pour les voies communales) et indemnités complémentaires (pour les chemins ruraux) due à compter du jour du commencement des travaux de réalisation du parc éolien et payable dans les 30 jours calendaires qui suivent puis, annuellement et d'avance, au 1^{er} mars de chaque année : 250 €
Augmentation de 7% tous les cinq (5) ans à compter du premier versement

Travaux d'aménagements éventuels

S'il s'avérait nécessaire d'effectuer des travaux de consolidation, renforcement et élargissement, ainsi que des aménagements sur les voies communales et chemins ruraux, la société propose à la commune, si elle l'accepte, d'effectuer ces travaux et aménagements en fonction de ses besoins propres et exclusifs.

Détérioration anormales éventuelles

La convention détermine les modalités et conditions selon lesquelles sera fixé le montant des contributions spéciales que la commune pourra demander à la société de payer du fait de ces dégradations.

Promesse de constitution de servitudes

Dans le cas où, pour les besoins de la réalisation du projet de parc éolien, la constitution de servitudes conventionnelles de :

- surplomb, pour permettre le fonctionnement des pales des aérogénérateurs composant le parc éolien envisagé ;

- câblage et réseaux enterrés, permettant toute installation et pose de lignes souterraines, s'avérait nécessaire sur les voies communales et chemins ruraux.

Si elle accepte, la Commune s'engagerait à consentir de telles servitudes, par-devant Notaire.

Après avoir donné lecture de ladite convention (document original et annexes joints à la présente délibération), Monsieur Paul CARON demande au conseil municipal de se prononcer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal n'autorise pas, à la majori-

té absolue des suffrages exprimés, Monsieur MARTIN Jean-Michel, à signer la convention susmentionnée avec la société wpd onshore France.

Ont voté contre : Astrid BOITEL, Xavier MASSON, Bernard DOBBELS, Jean-Claude WILLEMS, Dominique DORCHIES et Aurélie MILLOT (par procuration)

Ont voté pour : Paul SIGNOIRT et Paul CARON

Se sont abstenus : Michel DELAIRE, Marie-Claude FOURNET et Philippe VAILLANT

PROJET EOLIEN DU RONSSOY-LEMPIRE

Monsieur le Maire présente au conseil municipal une demande d'autorisation environnementale en vue d'exploiter un parc éolien comprenant huit aérogénérateurs et deux postes de livraison sur le territoire des communes de LE RONSSOY et LEMPIRE présentée par la SAS Energie du Ronsoy. L'avis du conseil municipal est sollicité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne :

Un avis favorable : Jean-Michel MARTIN, Paul SIGNOIRT et Paul CARON

Un avis défavorable : Astrid BOITEL et Xavier MASSON

S'abstiennent : Dominique DORCHIES, Michel DELAIRE, Jean-Claude WILLEMS, Marie-Odile LEROY, Marie-Claude FOURNET, Bernard DOBBELS, Philippe VAILLANT, Aurélie MILLOT (par procuration) et Virginie PROST (par procuration)

PREVOYANCE COLLECTIVE MNT

Monsieur le Maire présente au

conseil municipal une demande des employés titulaires de la commune pour la participation de la commune en ce qui concerne le contrat de prévoyance collective signée avec la MNT.

A l'heure actuelle, la cotisation est payée totalement par les agents. En 2019, elle correspond à 2.21 % du salaire brut des agents titulaires.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte de prendre en charge la totalité de la cotisation prévoyance à compter du 01 mai 2019.

UNIVERSITE RURALE DE LA COLOGNE

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un courrier de Monsieur Vincent MORGANT, Maire de Tincourt-Boucly, présentant un projet de création d'une Université Rurale de la Cologne « Découvrir et Comprendre ». Un cycle de 5 à 6 conférences sera organisé, en soirée, entre septembre 2019 et avril 2020. Les thèmes abordés seront variés : Histoire, Philosophie, Réalités de l'Agriculture, Musique, Institutions Politiques. Un conférencier, expert dans son domaine viendra exposer son sujet à Tincourt-Boucly, dans une salle mise à disposition par la commune.

Afin de toucher le public le plus large possible, il a été convenu que ces conférences seraient gratuites, au moins pour la 1^{ère} année.

D'autre part, pour pouvoir mener à bien ce projet, il est demandé aux communes un soutien financier, sachant qu'une aide de 100 à 150 € serait appréciée.

Après en avoir discuté, le conseil municipal décide de verser la somme de 150 € afin de mener à bien ce projet.

Secrétariat de Mairie

La secrétaire de mairie sera en vacances du 5 au 31 août, la mairie ne sera donc pas ouverte aux heures habituelles pendant cette période. Cependant les adjoints assureront une permanence chaque mardi et vendredi de 16 à 18 heures.



Tableau d'honneur.

Comme chaque année, nous souhaitons mettre à l'honneur les jeunes qui ont obtenus des diplômes lors de ces examens de fin d'année par nos collégiens, lycéens, étudiants...

N'oubliez donc pas de nous signaler en mairie tous les bons résultats dont vous avez connaissance.



Mutuelle de village

Pour les personnes qui désirent souscrire à la Mutuelle du Village, deux permanences seront proposées en mairie : le jeudi 12 septembre de 9 h 30 à 12 heures et le jeudi 3 octobre de 14 h à 16 h 30.

Un document expliquant les modalités doit être glissé dans votre Quoi de Neuf. Dans le cas contraire, réclamez-le.

Quoé qu't'in pines Abdon?

- Alors Abdon, à vir t'n'air, in croirot qu'té vux armercii des gins !

- Ah t'os vramint l'œil, ti ! Ben ouais, té sais qu'Dominique Dorchy, no' présidente de ch'Comité des Animations, alle o d'graves problèmes d'santé et in pusse d'cha, alle doét accompagner s'mère qui o sin lot d'malheur et d'difficultés. Alle o foait

l'maximum jusse qu'ichi mais là, malgré tout s'bonne volonté, alle n'put pus organiser ch'14 juillet ni préparer l'fête comme alle faisot l'z'eutres ennées. Mais j'voulos l'saluer Dominique et l'armercii pour tout ch'qu'alle o foait pour no' village, li dire qu'sin courage y nous épate et qu'in sait bien qu'alle n'est point prête à nous laissii quère !

- In n'éra donc rien au 14 juillet, ni à l'fête ?

- Mais si, té pines bien qu'no' Maire il étot imbété ! Aussi, il o d'mindé à Marie-Claude Fournet si alle n'voulot



point prendre l'plache d'Présidente jusse qu'à ches élections d'l'ennée prochaine et alle o accepté. Ch'étot pourtint point quiqu'un qui étot à rien foaire ! Pour s'armuer, alle s'armue ! Alle n'o point ses deux piids dins l'même chabou comme in dit ! Té m'diras qu'ch'est p't-ête pour cha qu'no Maire il o pinsé à elle ! Et donc, elle aussi, j'voulos l'saluer et l'armercii d'bien vouloèr s'décar-

casser pour rassimber ches bonnes volontés qui veulté qu'y n'euçe toudis d'l'animation dins no'village !

- Ben dis-donc t'in r'mercies du monne ! Té n'n'as coère d'eutres comme cha à mette à ch'tableau d'honneur ?

- Oh ouais ! J'in connos d'eutres qui trava'te pour leu' association, des gins qui n'font point d'bruit mais font drôle-mint d'bien à leu' proches et leu'voésins, des gins qui font ch'qu'y feut pou qu'leu' quartii y soét prope et bieu, etc... té voés y n'n'a du monne !

M.D.

Chiens et Code de bon voisinage.

Ces derniers temps, des personnes sont allées voir leurs voisins pour se plaindre des aboiements intempestifs de leur chien. Ils n'ont pas toujours été très bien reçus. Pourtant chacun sait que les bonnes relations de voisinage sont toujours préférables et qu'il peut arriver à n'importe qui d'avoir besoin de faire appel à eux. Ainsi si votre ou vos chiens aboient pour un oui ou pour un non et que vos voisins viennent vous en faire la réflexion, ne les rabrouez pas en disant que vous n'y pouvez rien, essayez de trouver un terrain d'entente sinon ils pourraient porter plainte pour nuisance sonore en s'appuyant sur l'article 1336-7 du code de la santé publique* qui stipule que « les aboiements constituent des

nuisances sonores s'ils portent atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé par leur durée, leur répétition ou leur intensité ». Bien sûr qu'il est tout à fait normal qu'un chien aboie quand une personne essaie de rentrer dans votre propriété mais, en nous promenant dans les rues de notre village, on peut constater que de nombreux chiens nous regardent passer sans devenir fous et ameuter tout le quartier. Ces chiens ont donc certainement été bien dressés par leurs maîtres. Il est ainsi possible d'obtenir des résultats et que, si cela s'avère difficile, il existe des colliers anti-aboiement. Enfin, en tout état de cause, il est certain qu'une bonne explication, de la bonne volonté de part et d'autre est toujours préférable à une algarade.



* La loi ne pénalise pas directement les aboiements de chiens, mais sanctionne par contre les propriétaires ou possesseurs d'animaux qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage. En effet, porter atteinte à la tranquillité du voisinage, et cela peut être le cas pour les aboiements des chiens, est puni d'une amende de 3ème classe (jusque 450 €)

Les prochaines manifestations

14 juillet	Repas champêtre. Danse
7 et 8 septembre	Fête d'Epehy.
8 septembre	Marche de la fête d'Epehy
21 septembre	Loto de l'UNC
9 novembre	Loto des parents d'Elèves d'Epehy
16 novembre	Concert de musique du Quatuor Akilone et François Salque dans le cadre des IMAGINAIRES
24 novembre	Bourse aux jouets

Ont participé à l'élaboration de ce journal :

Bernard Dobbels et Marie-Paule - Nathalie Gallet - Marie-Odile Leroy - Florence Leseur - Thierry Libbrecht - Jean-Michel Martin - Sylvie Pradel - Laurence Visticot - Jean-Claude et Johanna Willems

Responsables et Secrétaires de la publication : Aurélie Millot et Michel Delaire.

IPNS